

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
DE LA FACULTE DE PHYSIQUE
12 décembre 2014**

Etaient présents : Mmes et MM. Bonneau, Bottin-Rousseau, Briant, Charron, Cladé, Cribier, Croset, Darnige, Frigerio, Gélébart, Hameau, Isac, Jeauffroy, Jusserand, Kierlik, Michaut, Ninet, Palpant, Petrini, Prevost, Saitta, Tignon, Treps, Vast, Voliotis.

M. Kierlik, directeur de la faculté de physique

Mme Nemer, responsable administrative de la faculté de physique

Avait remis procuration : Mme Rousse

Etaient excusés : Mmes et MM. Braathen, Fuchs, Pineau des Forêts, Rousse

Etaient invités : Mme et MM. Gérin, Perrin, Vincent. Mme Gérin est excusée

Ordre du jour :

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance
- 2) Approbation du PV du conseil de la Faculté du 6 octobre 2014
- 3) Présentation des chargés de mission Vice-Présidence Recherche et Innovation (VPRI)
- 4) Bilan de la révision des effectifs – cas particuliers des postes IATSS
- 5) Relevés de conclusions du conseil des enseignements et du conseil scientifique
- 6) Organisation de la rencontre des personnels de l'UFR avec le président Jean Chambaz
- 7) Vote : nomination de Pascal Viot pour suivre les affaires informatiques de la faculté de physique
- 8) Vote : Proposition de motion pour soutenir les mouvements de défense de l'enseignement supérieur
- 9) Informations diverses : Rappel du projet de modification du règlement intérieur pour la représentativité des IATSS au conseil scientifique ; rapport sur l'évolution du département de physique de l'Ecole Normale Supérieure ; évolution des groupes d'experts en 2015

1) SECRETAIRES DE SEANCE : Xavier Michaut jusqu'à 11h puis Valia Voliotis

2) APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 6 OCTOBRE

Le procès verbal du Conseil de la Faculté du 6 octobre 2014 est adopté à la majorité (3 abstentions).

3) PRESENTATION DES CHARGES DE MISSION VPRI

(courriers du VPRI aux directeurs d'UFR et aux directeurs d'unité transmis aux membres du conseil)

Trois chargés de mission ont été nommés auprès du Vice-Président Recherche et Innovation (VPRI). Ces chargés de mission ont été proposés par le conseil scientifique de la faculté de physique et retenus :

Bernard Perrin (Périmètre : IMPMC, LPNHE, LPA, LPEM, PMMH, IL, PCC, UMI CINTRA, SVI, plateformes pôle 2)

Maryvonne Gérin (périmètre : LPP, LULI, IAP, LESIA, IMCCE, LKB, SYRTE, UMI MERLION, ISCC)

Pascal Vincent (périmètre : LERMA, LPTHE, LPT ENS, LPTMC, LPS ENS, INSP, FRIF).

Il y a 18 chargés de mission pour l'UPMC et 5 pour le pôle 2

Pascal Vincent expose les rôles des chargés de mission auprès de la VPRI :

- Suivre les activités des unités et assurer le transfert d'informations entre les laboratoires et la VPRI : collecter les données des laboratoires, aider la VPRI dans sa politique scientifique à long terme avec une vision globale des laboratoires et des tutelles, accompagner les plateformes, suivre les fédérations de recherche
- Aider à la préparation des demandes de moyens financiers et humains en lien avec les UFR, partenaires et tutelles : Participer aux dialogues de gestion, inciter les laboratoires à répondre aux appels d'offre et faire le lien entre les laboratoires et les services de soutien de l'UPMC (notamment au niveau européen)
- Contrôler la mise en œuvre de la politique scientifique de l'UPMC
- Représenter le VP dans les instances scientifiques
- Appuyer les directeurs d'unités dans la détection de « talents »

Sophie Cribier demande des éclaircissements sur la mutualisation des plateformes notamment en chimie.

Bernard Perrin précise que les regroupements se font à l'initiative des laboratoires impliqués dans les plateformes. Il indique que les physiciens, contrairement aux chimistes, n'ont pas assez mutualisé sur les plateformes.

Sandra Ninet s'interroge sur les crédits des plateformes qui fonctionnent aujourd'hui avec les crédits des laboratoires.

Bernard Perrin répond que les plateformes n'ont pas de crédits de fonctionnement mais que celui-ci est assuré par la facturation (interne et externe) et qu'à long terme les plateformes devraient bénéficier d'une dotation des laboratoires. Il ajoute que les plateformes ont la possibilité de provisionner et que les chargés de mission interviendront pour l'investissement.

Bernard Jusserand demande si on ne risque pas de limiter l'accès à des instruments à des équipes peu dotées.

Bernard Perrin signale qu'effectivement c'est risqué et que c'est déjà le cas pour le service des basses températures : certaines équipes revoient leur plan d'expériences car elles n'ont pas toujours les fonds pour acheter l'hélium liquide.

Edouard Kierlik signale qu'au moment des dialogues de gestion, la direction de la faculté de physique n'est pas représentée et aura donc moins d'informations et de données que les chargés de mission. Pour sa politique, le directeur de l'UFR demande à être représenté aux dialogues de gestion des laboratoires et département d'enseignement.

Bernard Perrin répond que la demande sera remontée à la VPRI.

Edouard Kierlik demande le but de la réunion de janvier 2015 relative à la révision des effectifs et Pascal Vincent répond qu'il s'agit de faire le bilan des effectifs et des départs car le vice-président souhaite intervenir en amont des décisions de l'UFR et mieux cadrer les politiques de recrutement.

Une discussion suit au sujet des échanges d'informations entre les différents acteurs de la révision des effectifs. Il est décidé d'inviter les chargés de mission au conseil scientifique de la faculté de physique au moment de l'élaboration des demandes de postes.

Bernard Jusserand demande comment se positionnent les chargés de mission en cas de désaccord entre la VPRI et l'UFR.

Nicolas Treps, au titre du directoire, rappelle que les chargés de mission doivent faire appliquer la politique de la VPRI qui s'entoure d'une équipe afin de disposer des moyens d'une politique efficace. Bernard Perrin précise qu'in fine ce sera le choix de la présidence.

Edouard Kierlik remercie les chargés de mission recherche avant qu'ils quittent le conseil.

Pierre Cladé demande quelle place reste attribuée à l'UFR.

Xavier Michaut rappelle que les chargés de mission proposés par le conseil d'UFR ont été retenus.

Bernard Jusserand remarque que les directeurs de laboratoires devraient être plus impliqués dans les activités de l'UFR et Edouard Kierlik qu'il demande la participation des directeurs de laboratoires à certaines réunions (par exemple une réunion sur les locaux).

4) BILAN DE LA REVISION DES EFFECTIFS 2015

(Tableau des postes transmis aux membres du conseil)

Edouard Kierlik projette le tableau des postes acceptés et précise que la présidence a respecté le classement du conseil d'UFR en appréciant le nombre de postes de MdC.

Selon Bernard Jusserand, les facultés de mathématique et de physique ont renouvelé les départs contrairement à d'autres UFR et Frédéric Gélébart signale que ces UFR avaient des demandes de postes IATSS plus importantes.

Marco Saitta précise que la compréhension des chiffres de la masse salariale (départs, recrutements, revalorisation, ...) nous a aidé à obtenir plus de postes.

Edouard Kierlik donne la liste des concours infructueux : AI (assistant ingénieur) responsable administratif de département de formation, TECH (technicien) mécanicien, TECH gestion administrative ou pédagogique, AI informaticien à l'IAP.

Xavier Michaut demande pourquoi les groupes d'expert se réunissent déjà et Edouard Kierlik répond que le calendrier UPMC l'imposait. Le conseil académique de l'université doit valider les comités de sélection entre le 15 janvier et le 15 février.

5) RELEVES DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DES ENSEIGNEMENTS ET DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

A) Relevé de conclusions du conseil des enseignements du 19 novembre 2014 (transmis aux membres du conseil)

Edouard Kierlik projette le relevé et signale que les SPOC (Small Private Online Course) sont en tournage pour la plupart des UE. Il souhaite que les heures soient prises en compte par le FOAD (Formation Ouverte A Distance) et affichées SGFI (Service Général de la Formation Initiale).

B) Relevé de conclusions du conseil scientifique du 25 novembre 2014 (transmis aux membres du conseil)

Concernant le projet d'évolution du département de physique de l'ENS, Edouard Kierlik précise qu'un comité de réflexion sera constitué et aura un an pour travailler. Aucune tutelle n'est invitée pour le moment dans le processus de mise en place du comité. Jean-Michel Isac signale qu'aucun ITA n'est invité non plus dans la réflexion et qu'une assemblée générale est organisée le 15 décembre. Marco Saitta précise que la faculté de physique n'a pas non plus d'informations de la part de l'ENS.

Concernant la décision que le classement des postes 46.3 soit effectué par le conseil de la faculté de physique et non plus par le conseil scientifique, Eric Charron la trouve plus saine.

6) ORGANISATION DE LA RENCONTRE ENTRE LE PRESIDENT J. CHAMBAZ ET LES PERSONNELS DE LA FACULTE DE PHYSIQUE

Edouard Kierlik précise que cette rencontre demandée par M. Chambaz sera organisée le mardi 6 janvier 2015 à 14h30 à l'amphi Durand. Il propose d'alterner les questions du bureau de la faculté et des personnels sur différents thèmes. Pour le moment, il y a eu peu de propositions : locaux (amphi 24), chargés de mission recherche.

Edouard Kierlik fera de nouveau un appel à tous les personnels et validera lors du bureau du 17 décembre 2014.

Les questions proposées ce jour sont :

- Les plateformes : Tarification, pérennité des équipements, dotation en personnels, gestion de ces personnels, nature et conséquence du travail (travail répétitif, connexion avec la vie du laboratoire,)
- Rémunérations des stages : Les crédits ne permettent plus de financer des stagiaires. L'UPMC peut-elle prendre en charge une partie du cout surtout quand les stages sont prévus dans les formations ou pourrait-on appeler ce genre de stage « projet de laboratoire ».
- Les jeunes talents : Attention au lien « mécanique » entre ERC et recrutement et/ou promotion.
- L'OIP en L1 : Bilan
- Frais de scolarité en master : Est-ce envisagé par l'UPMC notamment pour les étudiants étrangers (comme ce qui se fera apparemment à Saclay).
- Bourses de thèses : La concurrence dans la nouvelle ED de physique est très forte pour les étudiants de l'UPMC, comment l'UPMC envisage-t-elle de promouvoir ses étudiants et renforcer son dispositif de bourses.
- IUF, délégations : Les décharges payées à l'UPMC peuvent-elles redescendre dans les UFR

7) VOTE : NOMINATION DE PASCAL VIOT POUR SUIVRE LES AFFAIRES INFORMATIQUES DE LA FACULTE

Accepté à l'unanimité

8) VOTE : PROPOSITION DE MOTION (transmise aux membres du conseil)

La motion en annexe est votée par les membres présents moins 1 abstention

9) INFORMATIONS DIVERSES

Le point concernant la représentativité des IATSS/ITA au conseil scientifique avec modification du règlement intérieur sera porté à l'ordre du jour du prochain conseil qui aura lieu le 13 février 2015.

Reste : évolution département physique ENS et évolution des groupes d'experts